

Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet Le Nay – Técou BP 80133 81604 GAILLAC Cedex

Téléphone : 05.63.83.61.61

Adresse internet : <http://www.gaillac-graulhet.fr>

E-Mail : accueil@gaillac-graulhet.fr

Statut : Etablissement public local à caractère administratif

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenus :

Le ou les points de contacts susmentionné(s).

L'avis concerne un accord-cadre.

Objet de l'accord-cadre :

Achat à la pompe de carburants et ADBLUE par cartes accréditives et approvisionnement en GNR
Relance LOT 1

Accord-cadre couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme de l'accord-cadre : Accord-cadre

Type d'accord-cadre de fournitures : Achat

Lieu principal de livraison : le territoire de la communauté d'agglomération

Code NUTS : FRJ27

CPV

09134200-9 Carburant diesel

09134000-7 Gasoils

09132000-3 Essence

09132100-4 Essence sans plomb

24957000-7 Additifs chimiques

30163100-0 - Cartes pour l'achat de carburant

Conformément à l'article L2112-2 du code de la commande publique, le titulaire doit obligatoirement respecter les éléments à caractère environnemental définis dans les pièces techniques.

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

Dévolution en marchés séparés

Informations sur les lots :

Lot n°1 : Carburants Secteur Gaillac

Pour le Lot n°1 : Carburants Secteur Gaillac

Le montant minimum de commandes pour la durée de la période initiale est de 31 922.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de 200 000.00 euros HT.

Le montant minimum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 31 922.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 385 000.00 euros HT.

Le montant minimum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 31 922.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 385 000.00 euros HT.

Le montant minimum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°3 est de 31 922.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°3 est de 385 000.00 euros HT.

euros HT.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

L'accord-cadre débute à compter de la notification jusqu'au 30/06/2025. Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Il n'est pas prévu d'avance.

Présentation de candidature :

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :<https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Capacité économique et financière : Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

Procédure : Appel d'offres ouvert

Critères d'attribution

Concernant le lot n°1:

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

1. Critère Prix des prestations pondéré à 50 sur 100 points.

2. Critère Valeur technique pondéré à 50 sur 100 points.

2.1. Sous-critère mesures environnementales en lien avec la fabrication, la fourniture et la destruction des cartes accréditatives pondéré à 10 sur 50 points.

2.2. Sous-critère Outil de gestion en ligne, facilité d'intégration de la facturation et modalités de gestion des cartes accréditives pondéré à 20 sur 50 points.

2.3. Sous-critère répartition et nombre de points de distribution pondéré à 20 sur 50 points.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence de l'accord-cadre : 24-12-AOFBIS

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/11/2024

Date limite de réception des offres : 23/12/2024 à 17:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur www.marches-securises.fr

Modalités essentielles de financement et de paiement : Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Avis périodique : Il ne s'agit pas d'un accord-cadre périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour l'accord-cadre en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Toulouse

68 rue Raymond IV

BP 7007

31000 TOULOUSE cedex 07